

## FEUILLET HEBDOMADAIRE (Page 1)

Beth Hamidrach TORAT HESSED VEDAVID de Saint Brice

www.hessedvedavid.com



N°88

PARACHAT VAYECHEV (Béréchit Ch. 37:1 – Ch. 40:23)

25 Kislev 5770 / 12 Décembre



Entrée (St Brice) : 16h35



Sortie (St Brice) : 17h49

### THEME : MIDA KENEGUED MIDA

Il est écrit dans la Guémara Sota : « bémida chéadam moded, modedin lo », cela signifie littéralement, dans la mesure qu'un homme mesure, on le mesure. Il s'agit en fait du principe essentiel de « mida kénéguéd mida ». De la manière dont un homme se conduit, ainsi on se conduira avec lui. Il existe 3 notions dans ce principe :

#### 1. Notion de punition

Les Hahamim expliquent au sujet de Yossef qu'il faisait du lachone ara sur ses frères et les accusait de 3 fautes :

- il les accusait de manger « éver min ha'haï », la chair d'un animal encore vivant
- il les soupçonnait de débauche
- il les accusait de dénigrer les enfants des servantes.

Les 3 accusations étaient fausses, Yossef fut puni pour les 3 :

- au moment où ses frères l'ont jeté dans le puits, ils ont égorgé un mouton pour le manger (Yossef a vu ainsi que son accusation de « éver min ha'haï » était fausse)
- il a eu des problèmes avec la femme de Poutiphar
- il a été vendu comme esclave.

On voit que de la manière dont Yossef s'est conduit, on s'est conduit avec lui. C'est ce qu'on appelle « mida kénéguéd mida ». Lorsqu'Hachem décide de frapper quelqu'un, Il atteint la précision totale. Ainsi, Avchalom avait une chevelure extraordinaire. Comment est-il mort ? Il était poursuivi, ses cheveux se prirent dans un arbre, ses ennemis le tuèrent. La Guémara dit : « il a fauté par ses cheveux, il a été puni par sa chevelure ». De même, Chimchon a été puni par ses yeux car il est écrit « natan enav », il a mis ses yeux sur Dalila. On voit que la punition s'applique exactement en rapport avec la faute commise. Autre exemple, dans la Paracha Mikets, lorsque les frères de Yossef ont été mis en prison, ils ont compris que cela leur arrivait car ils avaient jeté leur frère en prison, dans le puits, et ainsi, ils ont pu faire téchouva. Ce n'est pas une punition, la chose s'applique au centimètre près. La Guémara Kétouvot dit : « bien que les arba mitot (4 sortes de condamnation à mort) du Beth Din ont été annulées, le din, la loi de arba mitot n'a pas été annulée ». Qu'est-ce que cela signifie ? Cela signifie que ce qui doit s'appliquer, s'applique. Ce n'est pas parce qu'il n'y a plus de tribunal que la justice ne s'applique plus. La justice humaine est seulement un semblant de justice pour ne pas oublier qu'il existe une justice suprême, celle d'Hachem.

Le Hafets Haïm raconte qu'il y avait un marchand qui allait de ville en ville faire du commerce avec son fils. Un jour, alors qu'ils se trouvaient dans un endroit désert, son fils mourut, et il dut l'enterrer lui-même sans pouvoir lui faire de kaddich. Les gens ont demandé au Hafets Haïm comment une telle chose peut arriver à un juif ? Comment Hachem laisse-t-il faire cela ? C'est presque du 'Hilloul Hachem ! Le Hafets Haïm a répondu : cela fait 40 ans que j'attends de voir ce qui va arriver à cet homme. Il y a 40 ans, il était convoqué pour partir à l'armée. Les hommes restaient là-bas 30 ans et revenaient sans même savoir ce qu'était une kippa. Son père avait de l'argent, il a soudoyé l'officier pour prendre une autre personne à la place de son fils. Quand j'ai vu cela, je me suis dit : que va t- il lui arriver ? Ce n'est pas de la cruauté de la part d'Hachem, c'est de la précision exacte. En vérité, même les goyim ont compris cela comme on le voit avec Bilaam qui a conseillé à Pharaon de jeter les Bné Israël dans l'eau car Hachem a promis de ne plus envoyer l'eau sur terre, et donc ils ne seraient pas punis par l'eau (bien sûr, il s'est trompé). Le goy a compris que lorsque l'on fait quelque chose de mal, cela revient exactement de la même façon.

## FEUILLET HEBDOMADAIRE (Page 2)

Beth Hamidrach TORAT HESSED VEDAVID de Saint Brice

www.hessedvedavid.com



N°88

PARACHAT VAYECHEV (Béréchit Ch. 37:1 – Ch. 40:23)

25 Kislev 5770 / 12 Décembre



Entrée (St Brice) : 16h35



Sortie (St Brice) : 17h49

### THEME (suite)

La punition des 3 conseillers de Pharaon fonctionne aussi sur ce principe : Bilaam a été tué alors qu'il avait conseillé de tuer, Iyov s'est tu, pensant que même s'il disait quelque chose cela ne servirait à rien, aussi a-t-il reçu des épreuves, car celui qui a des épreuves sait que de se lamenter, cela ne sert à rien et enfin, Yitro qui s'est enfui et a quitté la cour du roi, a mérité que ses enfants soient membres du Sanhédrin. La Guémara Chabbat dit que quelqu'un qui ne paie pas ses dons, sa femme meurt. Le Ben Ich 'Haï explique que puisque pour lui, la parole n'a pas d'importance, la femme qui a été sienne par la parole (lors de la cérémonie des kiddouchin) lui est enlevée. On vient donc d'examiner le premier aspect du principe de « mida kenegued mida » : la notion de punition.

### 2. Notion d'information

Dans les 3 fautes commises par Yossef, celle de l'absence de che'hita, l'accusation de manger la chair d'un animal encore vivant, n'est pas compréhensible. Où est la punition dans le fait de les avoir vus faire la che'hita ? La punition aurait été de lui faire la che'hita à lui ! C'est une notion d'information. Tu reçois le coup mais la manière dont cela arrive, vient renseigner sur l'origine de la faute commise. C'est aussi cela le principe de « mida kénégued mida ». C'est un cadeau que fait Hachem. En reconnaissant sa faute, l'homme a une possibilité d'expiation, en sachant sur quoi porte sa faute, il peut faire Téchouva. Le Midrach explique qu'Hachem soupèse la manière dont Il va amener la punition. La notion de punition dans la Torah n'est pas une notion de « tam- tam », on tape sur la tête. En vérité, c'est une suite logique de ce que fait l'homme et cela lui revient sur la tête. La punition n'a d'intérêt que lorsqu'elle s'applique pour le bien de l'homme, elle contient la possibilité de recevoir un message : que se passe-t-il ? Pourquoi cela m'arrive-t-il ? En hébreu, le nom désigne la nature de ce qu'il représente. Yéhouda s'appelait ainsi car cela vient du mot « odé » reconnaître : il a reconnu ses torts. Yéhouda a accompli son but sur Terre avec Tamar pour être à l'origine du Machia'h. Elle a dit à Yéhouda : « Aker na » reconnais s'il te plaît. **Il avait le choix de reconnaître ou de ne pas reconnaître, il a dit : « tsadka miméni ! » Elle a raison.** Pourquoi lui est-il arrivé une chose pareille, une telle honte ? Quand les frères de Yossef ont fait croire à Yaacov que Yossef était mort, ils ne savaient pas comment lui annoncer. Yéhouda a pris la tunique de Yossef et a dit à son père : « Aker na », reconnais s'il te plaît ». Quelques temps après, on lui fait le « coup » de « aker na », il va comprendre qu'il y a un lien entre les 2 histoires. Cela se passe dans les mêmes termes pour qu'il comprenne pourquoi il a subi une telle honte. Ici, il ne s'agit pas d'une notion de punition mais d'information. Au travers des circonstances dans lesquelles on reçoit la punition, on nous montre quelque chose, la manière dont la faute s'est produite. Rien ne se perd. Si on regarde la nature de la « galère », on peut connaître son origine. Si quelqu'un est capable d'être objectif, honnête et ne pas se plaindre, mais qu'est-ce qui m'arrive, qu'est-ce que j'ai fait au bon D., il peut trouver l'origine de sa faute et la réparer. On voit aussi ce principe avec Moché. Lorsque Moché a voulu entrer en Erets Israël, il a prié 515 téfilot, Hachem n'a pas voulu le laisser entrer. Hachem lui a dit : « Rav lakh », cela suffit pour toi. Pourquoi ? Lorsqu'il y a eu la révolte de Kora'h et de sa bande, Moché leur a dit : « Rav Lakhem Béné Lévy », cela suffit pour vous. Il a ainsi compris sa faute. Bien que Moché fût Tsadik et Kora'h racha, il n'aurait jamais dû leur dire ainsi « rav lakhem » car il y avait dans leur makhloket, une envie de s'élever dans le Service divin et de s'approcher davantage d'Hachem. Il a été puni mida kénégued mida, il les a empêchés de s'élever : lui aussi, on va l'empêcher puisque c'était pour faire les mitsvot qu'il voulait rentrer en Erets Israël. **C'est terrible, pour un mot de trop, on ne le laisse pas entrer ! A suivre ... la semaine prochaine !!!**